

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_034_B | Histoire de la folie, préparatifs \[B\]CollectionBoite_034_B-35-chem | Moyen-Âge. Item](#)[L'Eglise et la sorcellerie pendant le Haut Moyen-Âge.](#)

L'Eglise et la sorcellerie pendant le Haut Moyen-Âge.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b034_B_f0687**

Source**Boite_034_B-35-chem | Moyen-Âge.**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées[Kirchhoff, Theodor](#)

Références bibliographiques[Kirchhoff, Grundriss einer Geschichte der deutschen Irrenpflege](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

L'Église et la sorcellerie à l'H^e Moyen Âge.

2 Au début P'Église lutte contre la croyance à la sorcellerie

— Regino, abbé de Prüm entre 892 et 899 écrit un document qui a trouvé place dans le recueil de Gratian : règles pr. traitant les réprimandes et monitions / des imaginations et hallucinations. — Ceux qui prétent ressembler à des sorciers / sont punis de la sorcellerie.

4. J. Buchmann : Die unheimlich und die Kirche in ihren Beziehungen zur Schererei zur Götters- und Geistes-tyrannie und zum Dämonismus. (Breitlau. 1873). p 251-53.

— À la fin du IX^e s. Agobard, archevêque de Lyon conteste l'idée que l'épiscopat ait été à l'origine d'une influence démoniaque. Il reproche aux chrétiens de son temps d'avoir des croyances que les païens n'auraient pu avoir. (ibid. p 254)

— Dans le canon Episcopi : "qui veut aller pour attribuer de la réalité à cela. Chacun sait très bien que celui qui tient pour mi des choses semblables a perdu la foi et appartient au démon"

(cf. Rhaumer : Hexenglaube u. Hexenprozeß)

Vornämliche in den Traunschwaigischen
Ländern. Wappenbüchel 1782) II 4 et 5

Le roi de Lombardie Rothar dans son code
de 644 déclare qu'il est impossible de ~~pro~~ ^{pr} ~~defen~~ ^{defen}
ir h. pr des moyens magiques.

Capitulaire de Charles le Gros (785) qui
punit de mort la croyance à la ~~rép~~ ^{rép} ~~ti~~ ^{ti} de la
magie.
ibid. ibid.

2 C'est à partir de XI^e-XII^e s. que la
croyance à la magie est ~~la~~ ^{la} ~~cor~~ ^{cor} ~~elle~~ ^{elle} ~~re~~ ^{re} ~~commence~~ ^{commence}.

En 1105 Michael Psellos écrit ~~le~~ ^{le} ~~texte~~ ^{texte} sur
l'action des démons. La preuve repose sur le témoi-
gnage d'un grec, qui relate dans la ~~capit~~ ^{capit} ~~le~~ ^{le} ~~rent~~ ^{rent}
en l'honneur d'un saint. Il en décrit ~~par~~ ^{par} ~~Psellos~~ ^{Psellos}. Il ~~est~~ ^{est}
théorie néo-platonicienne des esprits et de leur
hiérarchie. Les démons ont des corps, puisqu'ils, ~~s/~~ ^{s/} ~~la~~ ^{la}
doctrines chrétiennes, ils sont condamnés au supplice du
feu. Et ils ont ~~une~~ ^{une} ~~pro~~ ^{pro} ~~pre~~ ^{pre} ~~nature~~ ^{nature}, ils cherchent à
habiter dans le corps humains et animaux.

cf. Söfn : Geschichte der Hexenprozesse.
ibid. pr Hepp. p 178.

in Kirchhoff. Geschichte der deutschen
Irrenpflege. p 41-42.